



Avocats, Cabinets d'avocats VOUS ADHEREZ A L'ACE ... ADHEREZ AUSSI AU SE ACE !

Le Syndicat Employeur de l'ACE porte la parole syndicale de l'ACE dans le dialogue social

- Il négocie avec les partenaires sociaux
- Il défend vos intérêts et ceux de vos cabinets

L'ACE est un acteur majeur de la profession Le rôle du SE ACE : soutenir et promouvoir son action

Les principaux enjeux :

- La conclusion des accords salariaux
- La révision des conventions et accords collectifs de branche (avocats salariés et personnel salarié des avocats)
- L'application du régime de la formation professionnelle
- L'actualisation des garanties sociales
- La discussion de la réforme de la retraite

**ADHEREZ NOMBREUX
pour accroître notre représentativité
NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

PJ Bulletin d'adhésion

Bulletin d'adhésion 2020

Le SE ACE est le Syndicat Employeur de l'ACE.

Organisation patronale, le SE ACE a pour objet de représenter les avocats employeurs dans le cadre du dialogue social

L'adhésion est ouverte à tout avocat exerçant à titre libéral ainsi qu'à toutes les structures d'exercice de la profession.

Nous vous remercions de nous retourner le présent bulletin d'adhésion, à l'appui de votre règlement, qui donnera lieu ensuite à une facture, par chèque bancaire à l'ordre de :

SE ACE 23, rue Lavoisier 75008 PARIS.

Prénom / Nom _____

Cabinet _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Adresse Mail _____

Numéro SIRET _____

Montant de votre règlement

Effectif salarié _____

Cabinet de moins **de 0 à 5** salariés : **25** euros / an

Cabinet **de 6 à 20** salariés : **50** euros / an

Cabinet de **plus de 20** salariés : **100** euros / an